

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6001**

Intitulé

Informaticien d'exploitation et de maintenance

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut pour la promotion de l'enseignement et du conseil (IPREC)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur IPREC

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'informaticien d'exploitation et de maintenance, assemble, installe, met en place ou participe à des déploiements des matériels informatiques (ordinateurs, périphériques, appareils d'interconnexion réseau...), et des logiciels (systèmes d'exploitation, applications...). Il respecte les procédures de sécurité et les normes préconisées par l'entreprise pour mener des tâches de diagnostic, d'entretien préventif, de maintenance corrective du parc informatique, et des services associés : sécurité, impressions, sauvegardes/restitutions, messagerie, connectique réseaux... Il assure généralement des fonctions de conseil, de formation et d'assistance technique de premier niveau, auprès des utilisateurs ou clients. Son esprit de service implique qu'il sache véhiculer l'image de marque de la société (défendre une offre qui a été faite par quelqu'un d'autre, remonter un besoin du client, etc.) Il peut intervenir sur le site même ou à distance (le plus souvent par téléphone), et doit respecter des procédures et des contrats de services

Compétences ou capacités attestées :

Intégrer des micro-ordinateurs : de l'assemblage des composants à la mise sous tension ; Maintenir les équipements informatique

Traiter les pannes sur site ou à distance, dépanner et gérer l'exploitation sur incident

Assister, conseiller les utilisateurs et assurer le support technique des clients

Communiquer à travers l'internet et les sites web

Accompagner les experts dans la conduite de nouveaux projets

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les emplois de la maintenance informatique sont des emplois transversaux. Ils sont accessibles :

.dans les Sociétés de Services Informatique et dans toutes les entreprises des secteurs et branches d'activités primaire, secondaire ou tertiaire, enfin, dans les Administrations et les Collectivités Locales.

Les emplois techniques de Production ou d'Exploitation informatique ;&nb Les emplois de Technicien de Maintenance Informatique;

Les emplois de Maintenance Micro-informatique sur site;

Les emplois de Maintenance Micro-informatique à distance;

Les emplois de Téléconseiller informatique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 7 composantes majeures réalisées au cours ou à la suite des missions en entreprise, en lien avec les entreprises d'accueil:

- Intervention sur pannes matérielles et/ou logicielles ;
- Installation, et configuration et utilisation des logiciels de gestion de parc informatique et d'assistance à distance;
- Mise en œuvre d'un projet de déploiement de parcs informatiques, installation et paramétrage des systèmes d'exploitation, installation et configuration des logiciels utilisateurs avec production d'un rapport d'activité et rédaction d'une documentation simplifiée à destination de l'utilisateur.
- Utilisation d'une solution de Workflow;
- Conception d'un système de suivi d'exploitation et de maintenance préventive;
- Administration d'un parc informatique ou mise en œuvre de projets d'étude, d'acquisition, de déploiement, de systèmes d'information;
- Réponse aux demandes de services pour concevoir, gérer ou faire évoluer des parcs informatiques,

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant

X

COMPOSITION DES JURYS

5 personnes :
- Le Directeur Pédagogique
- 4 professionnels

En contrat d'apprentissage

X

Après un parcours de formation continue	X	5 personnes : - Le Directeur Pédagogique - 4 professionnels
En contrat de professionnalisation	X	5 personnes : - Le Directeur Pédagogique - 4 professionnels
Par candidature individuelle	X	5 personnes : - Le Directeur Pédagogique - 4 professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	5 personnes : - Le Directeur Pédagogique - 4 professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 06 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau III, sous l'intitulé Informaticien d'exploitation et de maintenance, avec effet au 06 juillet 2008, jusqu'au 06 juillet 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 novembre 2011 publié au Journal Officiel du 25 novembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Informaticien d'exploitation et de maintenance" avec effet au 06 juillet 2010, jusqu'au 25 novembre 2016.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1996 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Technicien supérieur de maintenance en informatique'.

Arrêté du 9 janvier 1996 publié au Journal Officiel du 21 janvier 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Technicien supérieur de maintenance en électronique et informatique'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Paris 10

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : Technicien supérieur de maintenance en informatique